

Revue *LANGAGES* – Consignes éditoriales

La feuille de style de la revue *Langages* doit être appliquée sur l'ensemble des contributions.

Rappel du format attendu d'un numéro complet

Un numéro fait **350 000 signes en tout** (résumés, articles compris), ce qui équivaut en moyenne à 7 article plus une introduction de 40 000 signes chacun (résumés, figures, texte et tableaux compris, sachant qu'un tableau/figure occupant une page complète équivaut à environ 3000 signes et un tableau occupant 1/2 page, environ 1500 signes).

De préférence, un numéro se compose d'une présentation générale, accompagnée de 7 articles.

- Ne pas communiquer de fichier global (1 fichier par contribution) ;
- Ne pas communiquer de bibliographie globale (chaque article doit avoir sa bibliographie) ;
- Chaque article doit être communiqué en version word & pdf ; la feuille de style de la revue *Langages* doit être appliquée ;
- Le coordinateur du numéro communique, en même temps que le manuscrit complet, 1 fichier qui contiendra : le titre de la revue, le sommaire (ordre des articles), la liste des contributeurs et leur adresse mail & postale ;
- La Directrice scientifique communique à la Responsable éditoriale 1 fichier avec les coordonnées des experts (nom, prénom, rattachement institutionnel) et leur adresse postale.

L'article

L'article doit contenir ± 40 000 signes (espaces, notes, figures, résumés, texte compris). Il comporte :

- Titre de l'article en français [TitreFRArticle]
- Titre de l'article en anglais [TitreGBArticle]
- Prénom Nom de l'auteur [Auteur]
- Rattachement institutionnel [AuteurRef]
- Résumé de l'article en français (une dizaine de ligne) + mots-clés (maximum cinq) [AbstractFR]
- Résumé de l'article en anglais (une dizaine de ligne) + mots-clés (maximum cinq) [AbstractGB]
- Contenu de l'article-Hiérarchisation des paragraphes (on n'ira pas au-delà de 4 niveaux ; le niveau 4 doit être évité) :
 1. Niveau 1 [Titre1]
 - 1.1. Niveau 2 [Titre2]
 - 1.1.1. Niveau 3 [Titre3]
 - 1.1.1.1. Niveau 4 [Titre4]
- Références
- Annexes

Le texte

La feuille de style de la revue *Langages* doit être appliquée sur l'ensemble de l'article. Le texte est rédigé au style [Body].

Les paragraphes

La mise en page de la revue applique un renforcement à la première ligne de chaque alinéa à l'exception de celui qui suit un titre ou un sous-titre.

Si vous ne souhaitez pas qu'un alinéa soit effectué, saisissez votre texte comme vous souhaitez qu'il apparaisse. La responsable éditoriale le prendra en compte. Cela se produit notamment lorsque l'on commente des exemples.

Les titres

Les titres sont courts et alignés à gauche (pas en bloc), sans renforcement et sans point à la fin du titre. Tous les titres seront en bas de casse, veuillez donc éviter l'usage de capitales et petites capitales et ne pas utiliser de soulignement.

Un titre dépassant une ligne sera coupé de manière esthétique et selon le sens, en faisant en sorte, si possible, que la première ligne ne soit pas plus longue que la seconde.

Application du style [Titre] selon la hiérarchie adoptée :

1. Titre 1
- 1.1. Titre 2
- 1.1.1. Titre 3
- 1.1.1.1. Titre 4

Les exemples

Les exemples seront numérotés de façon continue sur tout l'article [ExempleNumero]. Si l'exemple (9) a été cité en début d'article et que vous voulez le citer à nouveau en fin d'article pour lui appliquer d'autres tests ou d'autres commentaires, il faudra continuer la numérotation, ne pas l'interrompre (on ne peut pas attribuer de nouveau le numéro de l'exemple après l'exemple 20). On peut utiliser des sous-exemples [9a, 9b, 9c...] si les exemples se suivent [ExempleSousNumero]. En cas de rupture par un paragraphe, ou autre, la numérotation se poursuivra (par ex. (10)).

Gras et italique sont utilisés pour la mise en évidence dans les exemples. Le soulignement ne sera pas pris en compte.

Les sources des exemples doivent être au format suivant :

- citation d'un texte littéraire : (Auteur, *Titre de l'ouvrage*, Année de publication)
- citation d'un auteur présent en bibliographie : (Auteur, année : pages)

Citations

Les citations sont fondues dans le texte lorsque leur taille ne dépasse pas 2 lignes. Elles seront mises entre guillemets.

Les citations longues (supérieure à 2 lignes) formeront un paragraphe isolé [Citation].

La référence qui suit une citation se place entre parenthèses après le guillemet fermant. Elle respecte le format suivant :

- citation d'un texte littéraire : (Auteur, *Titre de l'ouvrage*, Année de publication)
- citation d'un auteur présent en bibliographie : (Auteur, année : pages)

Figures – Tableaux – Illustrations

Il est très important de veiller à la qualité des éléments graphiques et, en cas de reproduction d'illustration, l'auteur est tenu de demander les droits nécessaires et de signaler à l'éditeur les mentions d'usage relatives à cette autorisation.

En cas de réduction ou de montage, il est préférable de nous en informer et, s'il y a lieu, de fournir séparément à l'article les originaux.

Les figures et tableaux seront précédés de leur légende [FigF1Titre] et [TabFR1Titre], respectivement.

La figure sera importée sur le fichier Word (insertion graphique, copier/coller...), le format à privilégier est EPS d'une largeur maximale de 12 cm ; on lui appliquera le style [Figure].

Le tableau sera composé à l'aide de Word, d'une largeur maximale de 12 cm ; on appliquera au contenu le style [TabBody], gras et italique peuvent être utilisés. Les notes insérées dans le tableau figureront, en corps inférieur, sous le tableau lors de la composition automatique.

Pour les figures et tableaux, les couleurs doivent être évitées (la revue est publiée en noir & blanc).

Mention des sources

Dans le corps du texte, elle comporte la mention de l'auteur (initiale du prénom + nom), suivie de l'année de la publication à laquelle on fait référence, éventuellement suivie de la page ou des pages auxquelles on renvoie :

Selon D. Leeman (2005), la préposition est un mot obligatoire.

D'après D. Leeman, « la préposition est un mot obligatoire » (2005 : 16).

La préposition est un mot obligatoire (Leeman, 2005 : 16).

Les **notes de bas de page** [NoteBody] ne contiendront jamais l'initiale du prénom :

¹ Pour Leeman (2005), la préposition est un mot obligatoire.

Aux mentions suivantes du même ouvrage, on écrit simplement *op. cit.* (s'il s'agit du même auteur et du même titre, mais pas des mêmes pages) et plus simplement encore *ibid.* (s'il s'agit du même auteur, du même titre...) :

Selon D. Leeman (2005), la préposition est un mot obligatoire.

D'après D. Leeman, « la préposition est un mot obligatoire » (*op. cit.* : 16).

Pour D. Leeman (*ibid.*), la préposition est un mot obligatoire.

Bibliographie

Une bibliographie est associée à chacun des articles (pas de bibliographie collective), afin de permettre le référencement des ouvrages cités, mais aussi que les références citées dans l'article apparaissent sur le tiré-à-part qui sera communiqué. Il est demandé aux auteurs de vérifier minutieusement que les ouvrages cités dans le corps de l'article sont bien référencés en bibliographie et de la limiter aux ouvrages mentionnés (une relecture attentive sera effectuée dans ce sens).

Livre

GROSS M. (1977), *Grammaire transformationnelle du français – Syntaxe du nom*, vol. 2, Paris : Larousse.

CHANNELL J. (1994), *Vague Language*, Oxford: Oxford University Press.

Direction (ouvrage ou numéro de revue)

- PREVOST S. & FAGARD B. (éds) (2007), *Langue française* n° 156 : *Grammaticalisation et lexicalisation : la formation d'expressions complexes*, Paris : Larousse/Armand Colin.
- SIMPSON J. & WEINER E. (eds) (1989²), *The Oxford English Dictionary. OED Online*, Oxford: Oxford University Press. [http://dictionary.oed.com]

Articles (revue ou ouvrage collectif)

- JAFFRE J.-P. & DAVID J. (1999), « Le nombre : essai d'analyse génétique », *Langue française* 124, 7-22.
- MELIS L. (2003), « Le groupe prépositif comme déterminant du nom », in P. Hadermann, A. Van Slijcke & M. Berré (éds), *La syntaxe raisonnée*, Bruxelles : De Boeck & Larcier, 235-250.
- QUINLAN T. (2004), “Speech recognition technology and students with writing difficulties: Improving fluency”, *Journal of Educational Psychology* 96, 337-346.
- ISRAEL M. (2004), “The Pragmatics of Polarity”, in L. Horn & G. Ward (eds), *The Handbook of Pragmatics*, Oxford: Blackwell, 701-723.

Typographie

Nous avons choisi quelques règles essentielles afin d'homogénéiser la présentation des articles et répondre aux **règles typographiques en usage à l'Imprimerie nationale** :

- nous préconisons l'usage des guillemets suivants : « ». Les guillemets anglais “ ” ne seront utilisés que dans les références anglaises. Quand des guillemets sont à l'intérieur d'une phrase déjà entre guillemets, ils ne seront pas doublés, on utilisera alors les chevrons : « < > » ;
- nous utilisons l'apostrophe en forme de virgule ' (l'apostrophe prime ' est à proscrire) ;
- le tiret ne doit pas être confondu avec le trait d'union : – = tiret demi-cadratin ; - = trait d'union (qui sépare deux mots ou deux chiffres) ;
- une ligature entre les lettres oe est demandée là où cela est requis : œ ;
- lorsque l'ensemble du contenu d'une parenthèse est en italique, on mettra les parenthèses également en italique ;
- les majuscules seront accentuées : Å ;
- les abréviations etc. et cf. ne seront pas composées en italique et ne doivent pas être renvoyées au commencement de la ligne, ni répétées, ni suivies de points de suspension ;
- autres abréviations :
 - 1^{er}, 1^{re}, 2^e, 3^e (et non 1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème}...)
 - 1st, 2nd, 3rd, mais les autres chiffres sont suivi de *th* (4th, 5th...), lettres collées aux chiffres et sans exposant.
 - § 5 et 6 (et non §§ 5 et 6)
 - p.8-15 (et non pp. 8-15)
 - par exemple = p. ex.
 - *sq.* pour 'et suivante'
 - *sqq.* pour 'et suivantes'
 - les numéros des siècles sont composés en chiffres romains

Police / Symbole

Pour les polices spécifiques (API, notamment), il est conseillé d'utiliser celle 'TimesUnicodeCD'

Pour les caractères grecs, utiliser [CarGrec]